



● Les impacts d'une pandémie sur nos modes de travail : comment s'adapter ?" ●

Journée de formation continue organisée par le Groupement Romand de Médecine, d'Hygiène et de Sécurité du Travail (www.grmhst.ch)

L'accès est limité aux titulaires d'un certificat COVID

Mardi 30 novembre 2021, de 9h00 à 16h00

**Y-Park – Centre entreprises et innovations
Centre CEI 2, salle Galilée
Rue Galilée 15
1400 Yverdon-les-Bains**

●●●● PROGRAMME ¹ ●●●●

09h00	Accueil, cafés - croissants devant la salle Galilée
09h30	Introduction et mot de bienvenue par Stéphanie Negri Capt , Présidente du GRMHST
09h40	« Télétravail : Obligations de l'employeur et de l'employé » par Maître Olivia GUYOT UNGER , Directrice, Service d'Assistance Juridique et Conseils, SAJEC, Genève. La pandémie de COVID19 a modifié de nombreuses pratiques de la vie en société et en entreprise. Le télétravail constitue un exemple de ces modifications. Peu utilisé en Suisse avant la crise, le télétravail pourrait se généraliser pour les travailleurs qui peuvent exercer leur activité professionnelle depuis leur domicile. Le droit suisse ne prévoit pas de règle particulière en cas de télétravail ; la loi fédérale sur le travail (LTr) et le code des obligations (CO) restent donc applicables au télétravail. Cette conférence vise à faire le point sur ces questions, en présentant les règles applicables en la matière.
10h15	« Télétravail : Ce que l'inspecteur risque de contrôler » par David Macheret , collaborateur scientifique au SECO. Que ce soit sur le lieu de travail ou à la maison, l'employeur à exactement les mêmes devoirs et obligations envers son personnel. Dès lors, sachant qu'il n'est pas possible de se rendre au domicile des collaborateurs, comment contrôler que les conditions de travail soient respectées ?
10h50	Pause
11h05	« Pourquoi la visioconférence met notre cerveau K.-O, et comment riposter » par Paul Brazzolotto , Docteur en Psychologie cognitive, chargé d'étude chez Cog'X (F). Le travail à distance implique une utilisation massive de la visio-conférence : réunions à plusieurs, échanges brefs ou discussions informelles passent désormais la majeure partie du temps par ce canal. Pourtant, il n'est pas sans risque pour notre cerveau. En effet, la visioconférence favorise des comportements qui ne lui sont pas toujours adaptés : multiples interruptions, multitasking ou encore enchaînement de réunions sans pauses consomment nos ressources cognitives et entraînent une fatigue pour notre cerveau. Il est donc urgent de repenser notre utilisation de cet outil pour conserver efficacité et bien-être au travail.

11h40	<p>« Épuisement professionnel et dépersonnalisation » par Maryline LEUENBERGER, MScSI, infirmière au CHUV, à Lausanne</p> <p>Une enquête pour questionner les infirmier-es sur la perception de leur épuisement professionnel. Basé sur un questionnaire sociodémographique et le test d'inventaire de Maslach, les résultats de l'enquête montrent qu'il existe un déséquilibre en cas d'épuisement professionnel et de dépersonnalisation avec, pour un grand nombre d'infirmier-es, un risque de burnout. La qualité de vie au travail est importante et il est nécessaire de favoriser les temps d'échange ainsi que de revaloriser les compétences du personnel.</p>
12h15	Repas

13h45	Reprise des conférences
13h45	<p>« La didactique au secours des télétravailleurs : autonomiser pour prévenir » par Olivier Girard, ergonomiste, posturologue, PDG fondateur d'Erg'OH Conseil, Fribourg.</p> <p>Le télétravail a généré de nouvelles contraintes pour les préventeurs : moins de contrôle sur les conditions de travail, un accès plus difficile aux collaborateurs, etc. L'approche préventive doit donc évoluer pour s'adapter au contexte. Sur la base des modèles du changement comportemental, nous décrirons quels leviers peuvent être utilisés pour mieux autonomiser les télétravailleurs dans la protection de leur santé.</p>
14h35	<p>« Travailler en mode hybride et impacts sur les managers et les salariés » par David GIAUQUE, professeur de gestion des ressources humaines et de management public, Institut de Hautes Etudes en Administration Publique (IDHEAP), Université de Lausanne.</p> <p>La pandémie mondiale, qui a touché la Suisse en mars 2020, a bouleversé nos vies privée et professionnelle. Le télétravail s'est largement imposé à la population active de notre pays, à l'exception des métiers dits « essentiels », par définition impossible à réaliser à distance. Le télétravail généralisé et imposé s'est petit à petit assoupli et nous arrivons actuellement dans une phase nouvelle de mise en œuvre du travail en « mode hybride » (à distance, mais aussi en présence). Pour bien organiser cette nouvelle hybridité, il faut pouvoir s'appuyer sur des données portant sur l'évaluation des impacts du télétravail sur les salariés et les managers. La conférence s'appuiera donc sur des données de terrain et de recherches pour souligner les avantages et les inconvénients du travail à distance en vue de faire réfléchir sur la nouvelle réalité de l'hybridité organisationnelle d'aujourd'hui et de demain.</p>
15h10	Pause

15h30	Table ronde et échanges La grande majorité des travailleurs-euses ont vécu, ces deux dernières années, des changements dans leur mode de travail. Toutes ces modifications, aussi minimes soient-elles, ont eu des répercussions sur nos fonctionnements que ce soit en milieu professionnel mais aussi dans la sphère privée. Cette table ronde permettra d'échanger sur les difficultés rencontrées et apporter, à défaut de réponses, au minimum des retours d'expériences.
16h00	Clôture de la journée

¹ Nous nous réservons la possibilité de modifier le programme

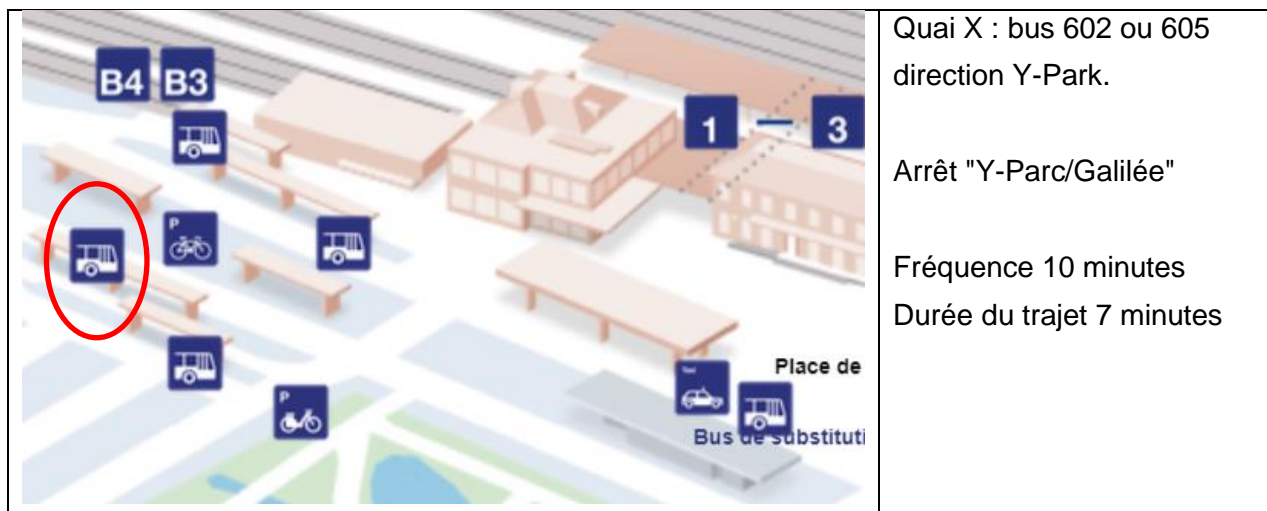
●● Public-cible ●●

Cette journée s'adresse aux spécialistes de la sécurité et de la protection de la santé au travail, aux personnes chargées de la sécurité dans les entreprises, aux responsables des ressources humaines, aux cadres.

●● Informations pratiques ●●

● Transport

Gare d'Yverdon-les-Bains



● Frais de participation (TTC)

- Membres, tarif early booking jusqu'au 31 octobre : **CHF 120.00**
- Membres, dès le 1 novembre - **CHF 150.00**
- Non-membres - **CHF 220.00**

Ce prix inclut les pauses café et le repas de midi.

● Inscription

Par infomaniak uniquement <https://bit.ly/3DrH4I5>

Délai d'inscription jusqu'au **20 novembre 2021**

● Attestation

Une attestation sera délivrée à chaque participant dans le cadre de la formation continue des spécialistes de la sécurité au travail selon l'OQual.

● Contact

<http://www.grmhst.ch/>

info@grmhst.ch